

▼ Horaires mairie

Lundi / mardi / jeudi

8h00-12h00

14h00-16h30

Mercredi

8h00-12h00

Vendredi

9h00-13h00

Samedi

9h00-11h45

▼ Coordonnées

2 avenue des Miougraniers

Tél. : 04 66 57 03 28

Fax : 04 66 57 09 74

mairie@domazan.fr

▼ Permanence

Monsieur le Maire assurera
une permanence

Samedi 13 juillet 2024

de 9h30 à 11h30

sans rendez-vous.

▼ Site internet

www.domazan.fr

▼ Facebook

newsletter.domazan.fr

Site internet

Facebook



Élections législatives anticipées

le 30 juin et le 07 juillet 2024



Dimanche 30 juin : Ouverture du bureau de vote à 8h00 jusqu'à 18h00

Le décret n° 2024-527 de convocation des électeurs et des listes électorales est disponible sur le site de la mairie dans la rubrique actualités et affiché sur le panneau extérieur de la mairie.

Remerciement du Comité des fêtes



Chers habitants de Domazan,

Nous tenons à vous adresser nos plus sincères remerciements pour votre présence et votre implication lors de notre première fête votive. Votre enthousiasme et votre soutien ont grandement contribué à la réussite de cet événement, créant ainsi des moments de joie et de convivialité qui resteront gravés dans nos mémoires.

Votre participation active a été le véritable moteur de cette fête, et nous sommes extrêmement reconnaissants pour l'énergie et la bonne humeur que vous avez apportées. Ensemble, nous avons démontré que notre communauté est forte, solidaire et prête à célébrer ses traditions avec fierté.

Merci à chacun d'entre vous pour avoir fait de cette première édition un succès. Nous tenons à remercier particulièrement, le Domaine des Andrines, le Domaine des Coccinelles, Mr et Mme Abelovitch, Blandine Huet, le Domaine des Romarins ainsi que Virginie Jouve et Damien Castan pour leur accueil lors des Aubades. Nous espérons vous revoir nombreux lors des prochaines festivités, afin de continuer à partager des moments inoubliables.

Comité des fêtes de Domazan Lou Mistrrou

Fête de la musique



Arrêté du Maire n° V2024-031 portant sur le stationnement et la circulation pendant la fête de la musique le 21 juin 2024.

-interdiction de stationner et de circuler le 21 juin 2024 de 18h00 à 02h00 du matin avenue des Miougraniers Nord et Sud jusqu'au demi tour, rue du four, Place de l'écluse.



LEONARD DE VINCI grandeur nature !

Le Château de Bosc présente dans son parc arboré une magnifique promenade culturelle autour des œuvres emblématiques et interactives de Léonard de Vinci : peintures, maquettes grandeur nature des inventions...

Horaires et jours d'ouverture :

Du 1er février au 31 mai : mercredis, week-ends, jours fériés et vacances scolaires des zones A/B/C de 14h00 à 17h30.

Du 1er juin au 30 septembre : tous les jours de 10h00 à 19h00.

Du 1er octobre au 30 novembre : mercredis, week-ends, jours fériés et vacances scolaires des zones A/B/C de 14h00 à 17h.

Plus d'infos avec le lien suivant : <https://www.jardinleonarddevinci.fr/preparation-ma-visite/>



Numéros utiles

Police Secours

17

Pompiers

18

Gendarmerie Aramon

04 66 57 03 53

Police Intercommunale de nuit

06.37.65.44.27

Enfance Maltraitée

0800 05 41 41

Violence femme Info

3919

Centre Antipoison

04 91 75 25 25

SAUR

04 30 62 10 00

ENEDIS Dépannage

09 726 750 30

GRDF Dépannage

0800 473 333

SMICTOM

04 90 15 17 80

Télécom Dérangement

3900 / 3901 Pro



Médiathèque

04 66 04 73 73

mediatheque@domazan.fr

Mercredi

10h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

Jeudi

16h30 / 19h00

Samedi

10h00 - 12h00



Agence postale communale

Lundi / mardi / jeudi

9h00-12h00 / 14h00-16h30

Mercredi/vendredi

9h00-12h00

Samedi

9h00-11h45



Marché

Mardi matin

08h00 - 12h00



Venez nombreux, boissons et restauration rapide sur place

Association Multivers

Soirée musique et chant

Samedi 22 juin à partir de 20h00

Place Albert Féraud

Les élèves de l'association MULTIVERS organisent leur soirée pour clôturer la saison 2023-2024. Enfants et adultes, musiciens, musiciennes, chanteurs, chanteuses et la chorale vous offrent un voyage musical tout au long de la soirée.

Les Archers des Garrigues

Dimanche 23 juin 2024



Rencontre amicale de tir à l'arc 3D. L'épreuve consiste à effectuer un parcours de 26 cibles, installé dans les bois dominant le village de Domazan, entre le chemin de la Combe et le chemin de Versailles. Le début des tirs est prévu pour 8h00, cette année plusieurs cibles seront consacrées à l'initiation où les néophytes pourront s'essayer au tir à l'arc de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30. Restauration sur place possible: buvette et grillades

Contact : Gilles LARNAC 06.63.18.41.06

NOUVEAU STAND AU MARCHE DU MARDI MATIN

Lisa MARDOYAN vous propose de la charcuterie Corse.

Saucisson, coppa, lonzo artisanale



Remerciement au Comité des fêtes

Village de
DOMAZAN

Le Conseil Municipal remercie le comité des Fêtes pour la préparation, l'organisation et réalisation de la fête votive 2024. Ce bel évènement a été un grand moment de rencontre des petits et des grands que de nombreuses communes nous envie.

Merci pour l'engagement dont vous avez fait preuve. Les remerciements vont également au Bistrot de l'Hoste, les forains, aux services municipaux et tous les partenaires qui ont contribué à ce beau moment.

Village de
DOMAZAN

Prochains évènements à DOMAZAN

21 juin : Fête de la musique par la cave Le château des Coccinelles, le Bistrot de l'Hoste et la brasserie Chimanta (voir SE DIS QUE n° 865 du 03 juin)

22 juin : Soirée musicale par l'association Multivers

23 juin : Journée tir à l'arc par l'association Les Archers des Garrigues de Pujaut

6 et 7 juillet : Festivité Nuit d'EnFer

19 juillet : Escapades de Signargues sur Domazan

26 août : Marché nocturne